

**COMMUNE DE BAYONNE**  
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2018**  
**DELIBERATION N° 64**

*Nombre de conseillers  
municipaux en exercice :*  
43

*Certifié exécutoire compte  
tenu du dépôt au titre du  
contrôle de légalité et de  
l'affichage en mairie le*

*Le Maire*

L'an deux mil dix-huit, le treize décembre, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

**Présents :** M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE , Mmes BISAUTA, LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, M. ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes MEYZENC, TAIEB, M. LAIGUILLON, Mme CANDILLIER ; Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

**Absents représentés par pouvoir :**

M. MILLET-BARBE par M. UGALDE (jusqu'à 18h13) ; M. SOROSTE par M. ETCHEGARAY ; M. NEYS par Mme DURRUTY ; Mme CASTEL par M. AGUERRE (jusqu'à 21h54) ; M. AGUERRE par Mme BISAUTA (à partir de 21h54) ; Mme LANGLOIS par M. POCQ (à partir de 20h35) ; M. SALDUCCI par M. LAIGUILLON (jusqu'à 18h01) ; Mme BRAU-BOIRIE par Mme LAUQUE ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par M. ESMIEU ; Mme TAIEB par M. MASSONDE (à partir de 19h30) ; M. LAIGUILLON par M. SALDUCCI (à partir de 23h02) ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET (jusqu'à 18h34) ; M. DAUBISSE par Mme MEYZENC ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO (jusqu'à 23h42).

**Absentes :**

Mme CASTEL (à partir de 21h54 pour le vote des délibérations 43 à 76) ; Mme PICARD-FELICES (à partir de 23h42 pour le vote des délibérations 66 à 76).

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET

*Entendu le rapport de Mme Bisauta,*

**OBJET : MOBILITE** – Pôle d'échanges multimodal – Convention de financement des études projet et des travaux de réalisation – Volet espaces d'intermodalité urbains.

Les travaux de création d'un pôle d'échange multimodal (PEM) à la gare de Bayonne ont pour objet de créer un lieu où les voyageurs utilisant le chemin de fer pourront emprunter aisément d'autres moyens de transport de proximité, qu'il s'agisse des bus urbains ou interurbains, des taxis, des vélos ou encore se déplacer à pied ou en voiture particulière.

Le Syndicat des Mobilités Pays Basque – Adour (SMPBA) assure le rôle de coordinateur de cette opération d'ensemble de création des espaces d'intermodalité. Il est en effet le garant de l'interface et de la cohérence des projets, menés sous 3 maîtrises d'ouvrage différentes :

- la Ville de Bayonne, pour le parc de stationnement de la Gare ;
- le Syndicat des Mobilités Pays Basque - Adour, pour le parvis piétons, la station Tram'Bus, et la station interurbaine et taxis ;
- la Communauté d'Agglomération Pays Basque, concernant l'aménagement d'une maison du vélo.

Par deux délibérations successives, le conseil municipal s'est prononcé au sujet du financement des études relatives à ce pôle :

- le 30 mai 2013, concernant la convention de financement des études préliminaires,
- le 17 décembre 2017, pour la convention de financement des études d'avant projet des espaces d'intermodalité (concernant le périmètre situé place Pereire couvrant une superficie approximative de 5 200 m<sup>2</sup> depuis la rue Sainte Ursule jusqu'au droit de la synagogue et de la rue Maubec).

Ces études d'avant-projet, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour, ont démarré en 2017 et se sont achevées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018.

En parallèle, dans un objectif de mise en service rapide du PEM, une première phase d'aménagement concernant la station Tram'bus, a été engagée dès février 2018.

Le chantier du parvis au droit du bâtiment voyageurs (station interurbaine, taxis, stationnement vélos et parvis piéton) a, quant à lui, démarré courant octobre 2018. Il devrait s'achever durant le deuxième trimestre 2019.

A ce stade de l'opération (PRO et DCE), le coût prévisionnel des études de maîtrise d'œuvre et des aménagements sous maîtrise d'ouvrage du SMPBA s'élève à 4 100 000 € HT, décomposé comme suit :

- Parvis & Station interurbaine :	2 350 000 € HT
- Station Tram'bus :	1 700 000 € HT
- Coordination :	30 000 € HT
- Communication :	20 000 € HT

Ce coût n'intègre pas la réalisation du plan incliné ni celle du parc de stationnement de la Gare.

Le présent rapport a pour objet d'approuver notamment les conditions dans lesquelles les partenaires apportent leurs participations financières aux études projet (PRO) des espaces d'intermodalité du pôle d'échanges multimodal de la gare de Bayonne (hors bâtiment voyageurs relevant de la SNCF) ainsi qu'aux travaux qui s'en suivent (DCE).

Les cofinanceurs s'engagent à participer au financement de cette opération (hors parking et plan incliné), selon les modalités suivantes :

- Europe (FEDER) : participation de 1 435 000 €, taux de 35 % (*1 417 500 € pour les travaux et 17 000 € pour la communication et la coordination*) ;
- Région Nouvelle Aquitaine : participation de 820 000 €, taux de 20 % (*810 000 € pour les travaux et 10 000 € pour la communication et la coordination*) ;
- Syndicat des Mobilités Pays Basque – Adour : participation de 1 845 000 €, taux de 45 % (*1 822 500 € pour les travaux et 22 500 € pour la coordination et la communication*).

La Ville de Bayonne, quant à elle, ne participe pas financièrement à ces travaux-là mais uniquement pour les dépenses relatives à son propre parc de stationnement de la Gare.

Dans ce cadre, il est demandé au conseil municipal :

- d'une part, d'approuver la convention de financement des études projet et des travaux du PEM, ci-jointe, prévoyant les modalités d'intervention des différents partenaires ;
- d'autre part, d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout autre document permettant sa mise en œuvre.

*Ont signé au registre les membres présents.*

### **ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES**

Mme LEUENBERGER s'abstient .

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne